



# Milan royal

N° 2-3, avril 2004

Dessin : Alban Larousse



## EDITORIAL

Le milan royal illustre de façon spectaculaire les rapports mouvementés, établis au fil des temps, entre l'Homme et les Oiseaux de proie.

Certainement très commun au Moyen Age, puisqu'il fait la voirie dans les rues de nombreuses villes d'Europe, ce rapace est relégué à partir du XI<sup>e</sup> siècle dans la catégorie des oiseaux parias, ces « becs crochus » à éliminer par tous les moyens. Dans cette guerre aux rapaces, ce grand et paisible oiseau a peu de chances et sa raréfaction dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle a pour seule origine les destructions directes dont il est victime.

Avec la réhabilitation puis la protection des oiseaux de proie dès 1970, l'espèce marque une nette tendance à reconstituer ses effectifs et, un peu partout en France, les chiffres montrent ce dynamisme : le milan royal a sans doute été l'un des plus évidents bénéficiaires de la protection légale des rapaces et de tout le travail d'éducation réalisé sur ce thème.

Les statistiques d'observations des milans royaux transpyrénéens reflètent bien cette augmentation, mais soudain à partir de 1990, un nouvel effondrement des populations attire l'attention des observateurs. Une fois encore, ce rapace a trouvé l'Homme sur son chemin, mais cette fois de façon beaucoup plus insidieuse : l'agriculture intensive et la modification des prairies traditionnelles vont porter un coup très sévère à cette espèce. Avec la réunification des deux Allemagnes, survenue précisément au début des années 90, le modernisme agricole va bouleverser les meilleures zones de nidifications situées autour de Berlin.

En France, les zones de pâturage ou de bocage traditionnelles, qui offraient le gîte et le couvert à notre oiseau, deviennent inhospitalières voire mortelles avec de surcroît l'apparition de poisons anticoagulants destinés à juguler les pullulations de campagnols favorisées par l'open field.

Si on ajoute à ces dangers mortels la difficulté, dans une Europe moderne, de trouver les charniers ou les décharges, sources de nourriture incontournables des milans royaux en hivernage, on mesure l'étendue de la menace...

Agriculture devenue folle, chimie invasive, règles sanitaires toujours plus strictes, ce sont autant de chapitres à notre Plan d'action et autant de combats à mener.

Le milan royal a pour lui quelque chose d'assez exceptionnel dans le monde des rapaces : outre son élégance majestueuse qui en font l'un des fleurons de notre avifaune, il a choisi pour vivre, se reproduire, migrer et hiverner, de se cantonner aux frontières de l'Europe.

Sa population mondiale de 19 000 à 24 000 couples dépend donc exclusivement du bon vouloir d'une petite dizaine de pays (la France, l'Espagne et l'Allemagne hébergeant près de 90 % de cette population) tous situés, hormis la Suisse, dans l'Union européenne. Ce handicap doit se retourner à son avantage.

On imagine mal en effet que tant de pays, aussi concernés par la conservation de la nature, ne se mobilisent pas à fond pour sauver ce splendide oiseau.

En France, un réseau s'est mis en place qui doit faire face à tous les défis, tant est vaste la gamme de questions à résoudre ou des menaces à maîtriser.

Notre investissement dans ce Plan d'action doit être exemplaire pour plusieurs raisons. La première, toute modestie mise à part, vient de la solide réputation que les protecteurs français de rapaces se sont faite, après 40 ans de passion, de dynamisme et d'esprit d'équipe.

Le faucon pèlerin a retrouvé, en grande partie grâce à nos efforts, la place qu'il méritait dans notre ciel. Gageons que nous pouvons faire de même avec le milan royal.

La deuxième, par capacité d'entraînement, devrait nous inciter à mettre les bouchées doubles sur cette espèce, pour forcer nos amis ornithologues allemands, espagnols, suisses, belges, suédois, etc. à faire du Plan d'action européen l'outil relais indispensable pour transformer l'essai français en un succès à l'échelle de l'Europe.

Merci à vous, tous les « milanologues royaux » (le mot est à inventer), de nous aider à relever ce défi.

Michel TERRASSE

## ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME DE SAUVEGARDE DU MILAN ROYAL EN FRANCE.

Dès 1998, les campagnes de traitement contre les campagnols à la bromadiolone laissaient craindre le pire pour l'avenir du milan royal en France. Et, à mesure que les craintes grandissaient, la nécessité d'un plan de restauration national était de plus en plus forte. Le MEDD a ainsi commandé la rédaction de ce plan à la LPO, plan validé par le Comité national de protection de la nature (CNP) en 2002. Cet événement, particulièrement attendu par les ornithologues qui avaient participé à la préparation de ce document, n'a pas, il est vrai, répondu à la hauteur des espoirs qu'il avait fait naître. Les budgets limités apportés par le MEDD et les Dren a certes permis la mise en place d'un réseau, grâce notamment à la circulaire «milan royal», mais n'a pas permis de lancer des actions d'envergure nationale. 2003, année de lancement de ce programme, est donc en demi-teinte.

### Inventaire de la population nicheuse et suivi de sa dynamique

Dans le cadre de l'inventaire des rapaces nicheurs de France (2000-2003), nous disposons d'un recensement du milan royal assez précis qui repose sur des bases fiables et reproductibles : 3 000-3 800 couples (Thiollay et Bretagnolle, en préparation). L'inventaire des rapaces nicheurs de France a mis en évidence le déficit de recensement des populations de rapaces et du milan royal en particulier dans le département du Cantal, une région où il est encore abondant. Au vu de nouvelles connaissances, il est envisagé une redéfinition du statut du milan royal en France. Cette démarche est aussi initiée au niveau européen par Birdlife.

Afin de compléter nos connaissances au sujet de cette espèce, il a été demandé à Vincent Bretagnolle du CNRS de Chizé l'élaboration d'un protocole scientifique de suivi pour la reproduction et l'hivernage. Pour ce scientifique, la priorité est l'identification précise de la cinétique et des contours de cette population (et noyaux de population). Dans chaque « noyau », il faudrait au moins 1 site d'étude échantillon avec au minimum 10 couples suivis. En effet, il faut rapidement comprendre, si le problème est une question de survie et de recrutement (destruction) ou un problème de producti-

tivité (milieux/pratiques agri). Il faut donc mesurer les paramètres de la reproduction, éventuellement tailles de pontes et de la nichées et poussins (problèmes de nourriture) ; noter tout ce qui se trouve dans l'aire au moment du baguage (un élément important). Un travail qu'il sera nécessaire de réaliser plusieurs années de suite.

### Mise en place de mesures conservatoires

Les mesures agri-environnementales sont l'un des dispositifs déterminant pour la conservation ou la réhabilitation des habitats favorables à l'espèce.

Leur mise en place est possible par l'intermédiaire des ex-CTE et des CAD notamment dans les Zones de protection spéciale d'où la nécessité de pouvoir classer les ZICO actuelles en ZPS. Pour cette raison, les ZICO «milan royal» sont régulièrement réactualisées. Il est prévu de faire le point sur les classements envisagés ou du moins proposés. Il sera cependant nécessaire de démontrer que l'un des facteurs limitant est l'indisponibilité des proies. Ce qui devrait être fait dans le cadre du suivi scientifique.



Carte postale d'Alexis Nouailhat

### Réduire les facteurs de mortalité

Outre les problèmes d'habitat dont la conséquence est un faible taux de productivité, la destruction directe des oiseaux adultes et jeunes a des répercussions graves sur la survie et le recrutement de la population. De fait, il devient fondamental de réduire ces causes de mortalité au maximum. L'empoisonnement, notamment par les rodenticides, s'avère l'une des principales causes de destruction des oiseaux sur les zones de reproduction et d'hivernage. L'impact du réseau électrique qui peut être un facteur de mortalité important n'a pas encore été fait. Afin d'appréhender l'ensemble des causes connues de mortalité un bilan général est réalisé chaque année avec le concours de l'UNCFS.

### Inventaire suivi des dortoirs

Dans plusieurs régions de France, des dortoirs sont l'objet de dénombrements réguliers de milans royaux. Une synthèse est publiée dans le supplément de l'oiseau magazine *Rapaces de France*.

## Mise en place de placettes d'alimentation

Dans la région des Grands Causses, pour maintenir un hivernage dans de bonnes conditions, il avait été envisagé l'installation de placettes d'alimentation en remplacement de la décharge d'ordures ménagères qui devait être définitivement fermée.

Finalement, cette fermeture n'étant plus à l'ordre du jour, les placettes alimentaires n'ont pas encore été installées.

Les placettes actuellement créées en France continueront à être alimentées et feront l'objet de bilan concernant leur fréquentation.

## Mettre en place un réseau national et l'animer

La protection du milan royal concerne un nombre important de régions et départements en France.

Afin d'entreprendre au niveau national des démarches pertinentes, il apparaît nécessaire d'organiser et d'animer le réseau des intervenants.

Le réseau communique principalement par le biais d'une feuille de liaison « le milan royal » dont l'objectif est de maintenir un niveau d'information constant et homogène. Y sont traitées les principales actions menées en France, mais aussi, sous forme plus résumée, celles des autres pays concernés par la protection de cette espèce. La fréquence de publication est de 1 à 2 numéros annuellement.

## Participation aux activités du réseau européen

La liste de diffusion européenne organisée et gérée par M. Gallo-Orsi de Birdlife est un outil d'information capital pour envisager la protection de cette espèce à l'échelle de son aire de distribution.

Tout comme nos collègues européens, nous l'utilisons et l'alimentons en particulier par l'envoi de la feuille de liaison.

Parallèlement, plusieurs personnes du réseau ont participé à différents colloques traitant du statut et de l'avenir du milan royal : colloques de Porrentruy (Suisse) et de Budapest (Hongrie).

Jean-Marc Thiollay a animé la table ronde «milan royal» organisée à Budapest (voir compte-rendu page 12).

## Poursuivre le suivi standardisé sur les cols

Organbidexka Col Libre (OCL) assure, depuis 1979, des dénombrements sur le site d'Organbidexka et sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne. Les observateurs montrent qu'en 1990 près de 10 500 milans royaux étaient dénombrés sur le site, contre seulement 5 067 en 2002. Une catastrophe annoncée depuis déjà de longues années par nos amis du Col et confirmée par leur dernière étude menée en étroite relation avec la fondation Nature & Découvertes.

## Rechercher les moyens financiers

Dans l'immédiat, la seule possibilité de financement est celui qui pourrait être alloué dans le cadre du plan de restauration. Le milan royal n'apparaît pas encore comme une espèce hautement prioritaire (sur le papier), de plus peu de ZPS «milan royal» existent, ce qui ne permet pas pour le moment le montage de programme du type Life. La possibilité du montage d'un projet Interreg, avec les Allemands, les Suisses ou les Espagnols serait à retenir pour le moyen terme si tant est que les régions et pays concernés soient éligibles.

## Conclusions

Sans la volonté affichée du MEDD et les moyens correspondants, il n'est pas possible de mener à bien la réalisation de l'année 1 du plan de restauration «milan royal» telle qu'elle fut programmée. Comme nous

l'avons évoqué tout au long de ce bilan, les démarches vont être rapidement engagées afin de sortir d'une impasse qui peut devenir dramatique pour une espèce dont le statut ne correspond aucunement à la réalité. Le milan royal est une espèce aujourd'hui gravement menacée («en danger») au niveau mondial, européen et français.

## Fonctionnement

La coordination du plan de restauration est assurée conjointement par la LPO Champagne-Ardenne et la Mission Fir. Le rôle de chacun est le suivant : Aymeric Mionnet (champagne-ardenne@lpo.fr) anime la coordination du Plan en étroite relation avec Yvan Tariel (yvan.tariel@lpo.fr). Jean Sériot (jean.seriot@lpo.fr) en assure le secrétariat. Elise Rousseau (mission-fir@lpo.fr) assure la gestion du fichier «adresses» ainsi que la mise en page, la relecture et l'envoi de la circulaire.

## Structuration du réseau

Tous les acteurs «milan royal» ont été conviés à participer à ce réseau national. Un contact direct a été pris auprès de tous les coordinateurs de l'inventaire des rapaces nicheurs de France. Tous ceux concernés par la problématique «milan royal» ont répondu positivement à cet appel.

Jean SERIOT  
Yvan TARIEL  
Aymeric MIONNET



Dessin de Julien Soufflot

## RECENSEMENT SUIVI DES COUPLES NICHEURS

### Recensement en Rhône-Alpes

Dans le cadre de l'observatoire régional de la faune coordonné par le CORA et financé à 60 % par le Conseil régional, un recensement des couples nicheurs dans les départements rhônalpins qui étaient connus pour abriter cette espèce a été engagé au printemps 2003. Les résultats des inventaires réalisés par les délégations Haute-Savoie et Loire de la LPO ainsi que la FRAPNA Ain sont très inquiétants et confirment le déclin alarmant de l'espèce dans la région.

En 2003, nous avons donc trouvé :

- Loire : 4 couples certains  
3 couples probables  
3 couples possibles
- Haute-Savoie : 1 couple probable
- Ain : 2 couples possibles  
(alors que les naturalistes locaux estimaient la population à 15-18 couples en 1998 !)
- Drôme : 1 couple possible

Pour les 4 couples reproducteurs dans la Loire, 2 ont échoué et n'ont pas produit de jeune à l'envol (pour l'un d'eux, un adulte a été trouvé mort au pied du nid), 1 couple a donné 2 jeunes à l'envol et le succès de reproduction du dernier n'est pas connu.

L'effectif estimé de 50 couples pour la région, annoncé dans *l'Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes* (2003) semble donc bien optimiste, même si des prospections complémentaires, dans d'autres secteurs, auront lieu en 2004 et permettront d'affiner encore la connaissance des effectifs régionaux.

Cette dynamique très défavorable est d'autant plus incompréhensible que les populations suisses à l'est sont en pleine expansion et que celles d'Auvergne à l'ouest ne semblent pas connaître le même déclin.

Sébastien TEYSSIER  
LPO Loire  
loire@lpo.fr

### Nidification en Haute-Marne en 2003

Cette année, nous avons étendu considérablement notre surface prospectée. En plus de l'est et du sud-est de la Haute-Marne, nous avons cherché les couples nicheurs de la vallée de la Marne, de la vallée du Rognon et de la région autour de Langres, ce qui représente une bonne partie du département de la Haute-Marne. Nous avons localisé 21 couples cantonnés, ce qui est très peu au regard de la surface prospectée. Sur 15 couples dont nous connaissons l'issue de la reproduction, 8 ont échoué et 7 ont réussi produisant 14 jeunes à l'envol. C'est donc une saison en demi-teinte avec très peu de couples cantonnés, un taux d'échec toujours aussi important (53 %) mais par contre avec une productivité qui a rarement été aussi élevée depuis le début du suivi (moyenne de 2 jours à l'envol par couples ayant réussi). Bonne productivité probablement à mettre en relation avec les bonnes conditions météorologiques de cette année. Malheureusement, nous avons eu encore des cas de mortalité inexplicée, 3 individus concernant 2 sites de nidification : 1 adulte et son jeune et 1 jeune proche de l'envol, tous ont été retrouvés en dessous du nid.

Aymeric MIONNET, Bernard THEVENY  
LPO Champagne-Ardenne  
champagne-ardenne@lpo.fr

### Nidification connue en Ariège et Haute-Garonne en 2003

Sur trois aires connues en 2002, aucune n'a été réutilisée, mais les oiseaux sont présents sur les sites. Une nouvelle aire a été trouvée à proximité d'une aire occupée l'année dernière. Il y a eu deux jeunes à l'envol, contre trois l'année précédente. Deux aires ont été trouvées à la limite Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées. L'une, bâtie dans un châtaignier, a produit un jeune noté dans l'aire. La seconde aire avec un jeune observé a été dérangée par la coupe d'un grand chêne à une vingtaine de mètres. Qu'est devenu ce jeune apparemment assez grand ? Le peu de résultat cette année est à mettre en rapport avec l'absence prolongée de l'observateur (maladie).

Nous avons des suspicions et indices d'aires cette année sur neuf sites. Dans la région Montréjeau et Gaudinois, la population de milan royal est assez importante mais se raréfie à mesure que l'on va vers l'est. L'espèce est bien représentée sur le piémont pyrénéen.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés dans la recherche et le suivi de cette espèce en sursis.

Gwénaél PEDRON et Aline SEGONDS  
Association Nature Midi-Pyrénées  
gwenaline@wanadoo.fr

### Premier suivi de succès de la reproduction en Auvergne

Dans le cadre du plan national de sauvegarde du milan royal, la LPO Auvergne a sensibilisé ses adhérents à l'importance de suivre les populations nicheuses et hivernantes dans la région, bastion national pour cette espèce. Si le suivi des dortoirs hivernaux connaît une implication de plus en plus importante, le suivi des couples nicheurs n'a en revanche pas motivé les troupes puis-

que seulement trois ornithologues se sont modestement investis dans ce suivi. Cependant, les résultats sont fort encourageants puisque sur 5 couples suivis dans l'ouest du Puy-de-Dôme, tous ont niché avec succès, élevant respectivement 2, 2, 3, 3 et 3 jeunes soit, en moyenne, 2,6 jeunes par couples. Les envols ont globalement eu lieu au début du mois de juillet, sauf pour un nid où les jeunes ne se sont envolés qu'au début du mois d'août.

Romain RIOLS et Pierre TOURRET,  
LPO Auvergne  
auvergne@lpo.fr

Dessin de Romain Riols



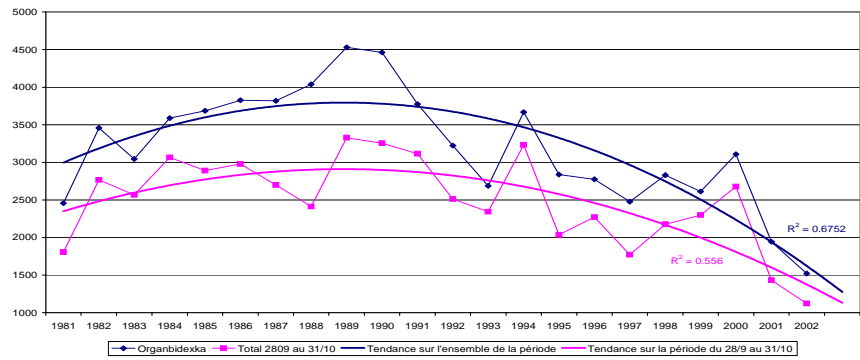
## MIGRATION

### La migration dans les Pyrénées en 2003, un petit sursaut

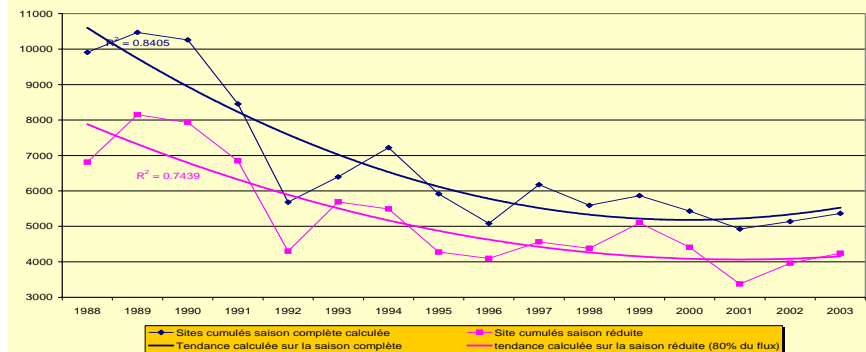
Avec respectivement 1 699, 1 150 et 2 444 milan royaux comptés sur les trois sites du programme Transpyr, Organbidexka, Lizarieta et Lindux, l'année 2003 nous offre une petite accalmie dans la chute constante des effectifs migrateurs transpyrénaïens. Mais ne rêvons pas pour autant. Cette petite remontée doit être replacée dans un contexte général (voir les graphiques) qui n'a rien de reluisant. La chute depuis 1989 représente 48,8 % sur l'ensemble des sites et 62,5 % si l'on considère le seul site d'Organbidexka. On notera également l'observation d'un oiseau marqué le 1<sup>er</sup> octobre à Lindux (marque rouge aile gauche). Merci à Nature et Découvertes qui a soutenu financièrement cette action.

Jean-Paul URCUN  
OCL  
ocl@wanadoo.fr

Evolution des effectifs de Milans royaux comptés sur le Col d'Organbidexka



Evolution interannuelle des effectifs après calcul



## HIVERNAGE

### Evolution de la population hivernante en Côte-d'Or

Les deux tableaux ci-dessous permettent de mesurer la dégringolade des populations hivernantes en Côte-d'Or depuis une quinzaine d'années.

Dans le cadre des comptages de rapaces hivernants organisés par le C.E.O.B. – l'Aile Brisée dans l'Auxois (21), les dortoirs connus de l'espèce sont visités deux fois par hiver. Cette région a toujours été la plus favorable à l'hivernage du milan royal dans le département (Strenna L. (coor.), 2000). Trois circuits, d'environ 100 km chacun, ont été également parcourus deux fois en hiver

dans la même région, entre 1988 et 1999, suivant un protocole standardisé (Boisson, G. & Strenna, L., 1990).

Cette chute drastique des effectifs n'est pas due à un déplacement des oiseaux au niveau de l'Auxois, comme le montrent les indices hectométriques d'abondance qui suivent.

Le nombre total de kilomètres parcourus est de 9 405.

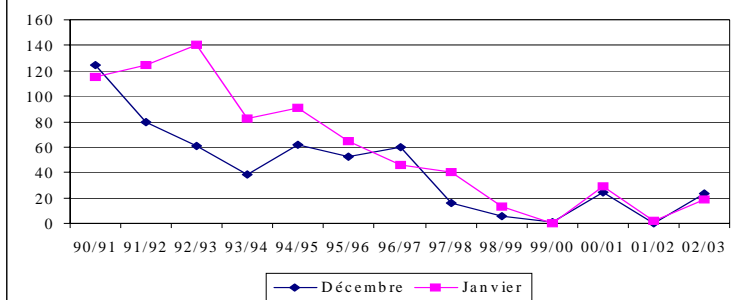
L'hypothèse d'un déplacement à l'intérieur même de la Bourgogne est hautement improbable, la plupart des dortoirs connus de l'espèce étant désertés ou réduits à des effectifs squelettiques dans cette région.

#### Bibliographie

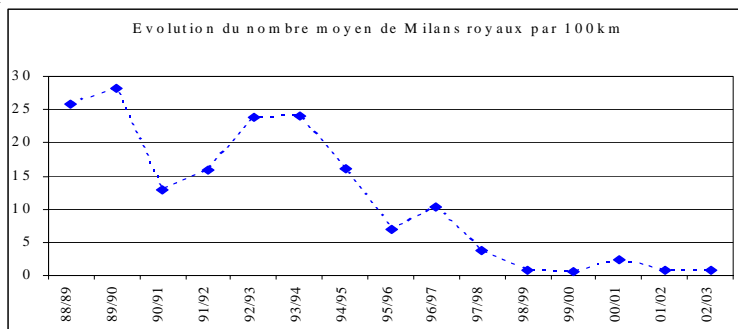
Boisson, G. & Strenna, L. (1990) - «Décomptes le long des routes des rapaces hivernants en Côte d'Or». Le Tiercelet, 1: 27.  
Strenna L. (coor.), 2000. – «Les rapaces de Bourgogne». L'Aile Brisée, Talant. 176 p.

Luc STRENNNA  
C.E.O.B. – L'Aile Brisée  
«La Turbine»  
2 rue Colette  
21240 Talant  
Tél : 03 80 56 27 02  
contact@aillebrisee.org

Evolution du nombre de Milans royaux observés aux dortoirs



Evolution du nombre moyen de Milans royaux par 100 km



Suivi de dortoirs sur le  
piemont pyrénéen -  
Ariège, Haute-Garonne

Analyse des chiffres

La variation des effectifs pour la saison 2001-2002 sur un même dortoir est due à un hiver rigoureux où les températures sont descendues au-dessous de -10 °C. Celle-ci est due également au déplacement des dortoirs. Parfois, il faut une saison entière pour les relocaliser. Sur certains dortoirs, les comptages n'ont pu avoir lieu, soit par manque de disponibilité soit, par un positionnement du dortoir qui ne permettait pas un comptage exhaustif.

Emplacement et nature des dortoirs

Les dortoirs sont généralement situés dans des peupleraies, des chênaies ou des haies composées de chênes et/ou de frênes. Ils sont proches des sites d'alimentation tels que : des exploitations avicoles, des chenils,

des décharges ou des abattoirs. A noter que les milans royaux se rassemblent souvent sur des pré-dortoirs avant de se percher définitivement pour la nuit, occasionnant parfois des mouvements la nuit quasiment tombée, d'où une certaine difficulté pour réaliser les observations, différencier puis localiser les dortoirs.

Conclusion

Actuellement, nous comptons 12 dortoirs pour une surface de 80 km sur 60 km. La distance entre les dortoirs varie entre 10 et 15 km, ce qui est plus important que sur l'ouest de la chaîne. Plus on se dirige vers l'est, moins il y a de dortoirs. Ceci laisserait supposer que nous sommes sur la limite de répartition des dortoirs.

Gwénaél PEDRON et Aline SEGONDS  
Association Nature Midi-Pyrénées  
gwenaline@wanadoo.fr

Cet article est une version réactualisée de celui paru dans le *Grand-Duc* n°62

L'Auvergne héberge une proportion importante de la population reproductrice française, soit 620-1 100 couples, entre 20 et 30 % des effectifs nationaux qu'on peut estimer entre 2 500 et 3 100 couples (Dulphy 2003, Rocamora & Yeatman-Berthelot 1999, Dubois et al. 2000). Cette population nicheuse se retrouve principalement dans des zones de demi-montagne, ce qui représente une originalité par rapport aux habitats fréquentés par l'espèce dans l'est. Le noyau de la population régionale se trouve dans le Cantal et en Haute-Loire, ainsi que dans le sud du Puy-de-Dôme, toutes régions dont la moyenne altitudinale est proche des 1 000 mètres (Boitier 2000). Les couples nicheurs qui s'étaient installés dans l'Allier, le nord du Puy-de-Dôme, les basses gorges de la Loire (en Haute-Loire) semblent être nettement moins nombreux qu'il y a une dizaine d'années (Tourret 2001).

L'hivernage en Auvergne est connu depuis au moins 1968, année où J.-P. Salasse (Lallemant, inédit.) a trouvé deux dortoirs dans le Cantal (dont l'un existe d'ailleurs toujours). Une petite enquête a été réalisée pendant l'hiver 2001-2002, afin d'évaluer la population hivernante en Auvergne. Grâce au réseau d'adhérents de la LPO, la visite de certains des dortoirs connus a été organisée, ainsi qu'un appel à la transmission des données pendant l'hiver. Les dates de début et de fin de suivi ont été choisies en fonction de la biologie de l'espèce, et afin de pouvoir faire des comparaisons ultérieures pour établir l'évolution des hivernants. On n'a donc retenu que les données des 2 mois de décembre et janvier.

Résultats

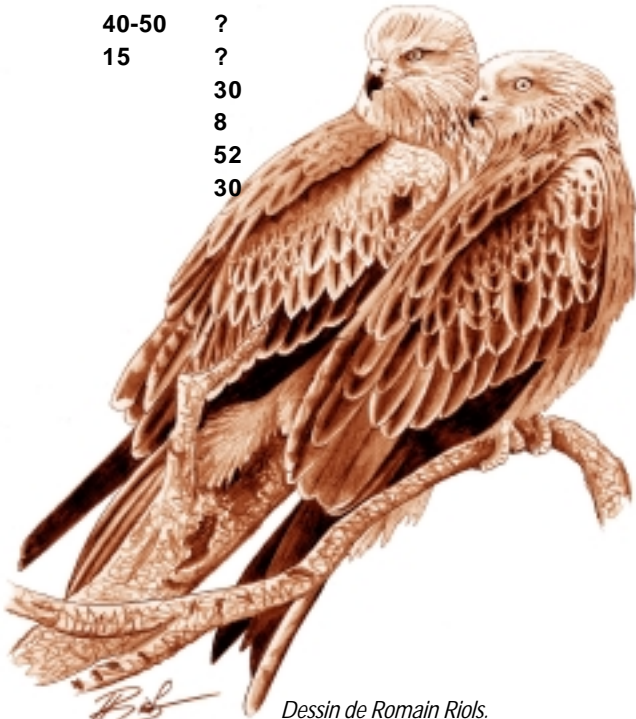
Au total, les dortoirs suivis lors de l'hiver 2001-2002 sont répartis dans toute la région : dans l'Allier (1), le Cantal (4), la Haute-Loire (2) et le Puy-de-Dôme (2) (voir figure 1).

Les effectifs de ces dortoirs représentent un minimum de 457 individus pendant l'hiver 2001-2002. Les évolutions au cours de l'hivernage sont peu connues, le nombre de relevés étant souvent limité. Quand plusieurs chiffres sont disponibles au cours de la période considérée, on a retenu le plus élevé.

Des données ont, d'autre part, été recueillies provenant de 94 autres communes

sites	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04
1	135	217	120	200
2		120	60	180-200
3		47	15	23
4			40	82
5			20	24
6			50	59
7			40-50	?
8			15	?
9				30
10				8
11				52
12				30

*effectif de milans royaux sur les dortoirs*



*Dessin de Romain Riols.*

pendant la même période, et concernant des individus isolés ou par petits groupes (maximum 8). Seules les observations répétées plusieurs fois pendant l'hiver ont été prises en compte. Cela représente une centaine d'oiseaux hivernants supplémentaires au minimum, disséminés et paraissant non liés à un des grands dortoirs qui concentrent plus d'individus (minimum 24 et maximum 115 oiseaux par dortoir comptés en 2001-2002). Le nombre de données relevées en hiver par commune lors des dernières années (Tourret op. cit.), ainsi que la distance maximale de déplacement des oiseaux d'un dortoir estimée à 20 km par Grange et al. (2002) montrent d'ailleurs qu'il n'est pas raisonnable de penser que seuls ces 9 dortoirs puissent concentrer l'ensemble des hivernants. Il est vraisemblable que d'autres dortoirs existent.

On peut donc évaluer le nombre minimum de milans royaux hivernants en Auvergne à 500-600 oiseaux entre décembre 2001 et janvier 2002.

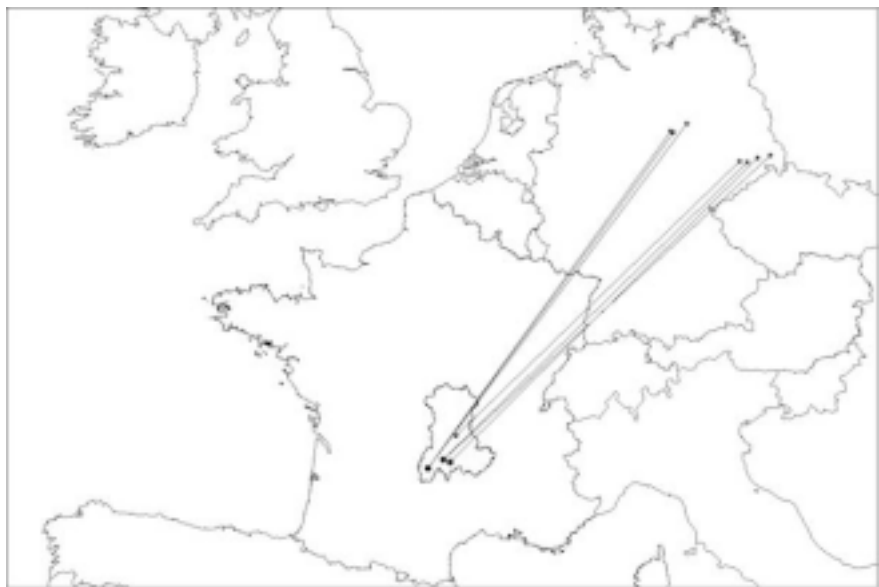
En 2002-2003, seul un suivi minimal des mêmes dortoirs a été réalisé, et le nombre d'hivernants semble en légère augmentation, puisque sur le même nombre de dortoirs plus un, on compte 600 oiseaux entre décembre 2002 et janvier 2003. Si on y ajoute les oiseaux des autres dortoirs non comptés, on dépasse sans doute largement ce chiffre.

Enfin, les effectifs de novembre 2003 sont de 650 oiseaux pour 8 dortoirs comptés. Mais il est vrai que des individus sont encore vraisemblablement dans une phase de déplacement, et il faudra vérifier en décembre et janvier l'évolution de ces dortoirs. Les deux plus gros sites (environ 200 milans chacun) sont situés dans le Cantal.

On notera que l'aire de répartition en hiver suit grosso modo la distribution en période de reproduction :

- \* le Cantal : la planèze et l'Allagnon, le nord-ouest et le bassin d'Aurillac, mais il faut noter que la prospection est loin d'être complète,
- \* la Haute-Loire : avec deux grands secteurs, le Haut-Allier et la Loire,
- \* le Puy-de-Dôme : avec le sud du département (l'Allier, les Couzes) et l'ouest avec la Sioule, devenant de plus en plus diffus au nord et à l'est (bien que le Livradois et la Comté semblent bien fréquentés),
- \* l'Allier : enfin, où l'espèce reste peu commune en dehors des sites de décharge.

On notera sans surprise également que la fréquence et l'importance des dortoirs hivernaux sont de plus en plus fortes en allant du nord au sud de la région. La moitié sud



*Provenance  
des milans royaux marqués  
observés en hivernage  
en Auvergne.*

retient vraisemblablement la majorité des hivernants en Auvergne.

L'importance des effectifs hivernants est peu connue en France, bien que leur évolution paraisse défavorable. Patrimonio (in Rocamora & Yeatman-Bethelot, 1999) avance le chiffre de 2 000 à 3 000 oiseaux en hiver pour toute la France, ce qui semble très sous-estimé puisque Grange et al. (op. cit.) évaluent les effectifs du piémont pyrénéen à près de 3 000 oiseaux en 1998-1999. Les chiffres donnés pour l'Auvergne dans cet article de Grange et al. sont d'ailleurs complètement erronés.

Citant des sources qui semblent fantaisistes, l'auteur avance des effectifs hivernants de quelques dizaines d'hivernants dans l'Allier, 10 dans le Cantal, et 90 au maximum en Haute-Loire.

Le présent suivi permet d'avancer des chiffres pour l'ensemble de la région Auvergne, soit 600 oiseaux minimum.

Par rapport à la localisation des dortoirs en Pays basque et Béarn (Grange et al. op. cit.), l'Auvergne présente également une particularité, puisque la plupart des grands dortoirs sont situés en zone de moyenne montagne, entre 600 et 1000 m, le plus gros étant à plus de 1 000 m d'altitude, alors que l'altitude moyenne dans le sud-ouest est 305 m.

La provenance des oiseaux hivernants en Auvergne est sans doute composite :

- \* oiseaux sédentaires nichant en Auvergne, mais erratiques entre septembre et février, en fonction des sources de nourritures disponibles, du moins les adultes (voir plus loin

la remarque sur les proportions d'adultes dans les dortoirs) ;

- \* oiseaux venant d'autres régions françaises situées au nord-est : aucune donnée ne vient à l'heure actuelle étayer cette hypothèse, aucun programme de baguage n'existant en France pour cette espèce ;

- \* oiseaux venant d'autres pays d'Europe : la quasi totalité des données provenant d'oiseaux trouvés morts (bagues) ou vivants (marques alaires) donnent pour provenance l'Allemagne, et principalement l'est de l'Allemagne. En tout, 10 oiseaux porteurs de marques alaires colorées ou seulement bagués ont été vus au cours des deux derniers hivers. Seulement 7 ont pu être contrôlés : 6 portaient les marques originaires d'un programme de l'est de l'Allemagne, un septième était bagué et a été trouvé mort (fusil de chasse). Ces oiseaux marqués sont des 1<sup>er</sup> hiver (3 individus), des 2<sup>ème</sup> hiver (2 individus) et des 3<sup>ème</sup> hiver (2 individus, dont l'un déjà contrôlé l'hiver précédent dans le même dortoir).

Il faut noter par ailleurs qu'il semble que les oiseaux hivernant en Auvergne soient plutôt des oiseaux en plumage adulte (c'est-à-dire plus d'un an, vu la difficulté de préciser l'âge à partir du deuxième hiver). Ainsi, 12 % (sur 257 oiseaux dont on a pu déterminer l'âge pendant les hivers 2001-2002 et 2002-2003) sont des oiseaux de 1<sup>er</sup> hiver, et ce pourcentage est de 10 % en novembre 2003 (n = 287). Cela reste néanmoins à confirmer avec un échantillonnage plus large que celui existant actuellement.

Enfin, il faut relever que tous les dortoirs importants sont situés à proximité d'une

décharge d'ordures ménagères ou de centres d'enfouissement de syndicats intercommunaux.

Cette tendance déjà connue est préoccupante pour l'évolution future de l'hivernage du milan royal en Auvergne, puisqu'à terme, certaines de ces décharges vont disparaître.

### Conclusion

Un effort reste à faire pour avoir une idée plus précise des effectifs présents en hiver en Auvergne. Le lien entre les décharges et la présence des milans reste également quelque chose qu'il faudra préciser. En effet, peu d'oiseaux semblent utiliser ces décharges en journée comme source de nourriture et une grande partie d'entre eux arrivent d'autres directions lors du rassemblement au dortoir avant la nuit.

Un certain nombre d'observations concerne des milans se nourrissant dans les prairies et à proximité des fermes et hameaux proches. Les premiers résultats de l'analyse de

pelotes récoltées dans un dortoir donne une première idée de leur régime alimentaire à cette saison.

### Remerciement

Un grand merci à tous les observateurs, adhérents de la LPO Auvergne ou non, qui ont participé aux comptages et ont transmis leurs observations.

*Pierre TOURRET et Romain RIOLS  
LPO Auvergne*

## NOURRISSAGE

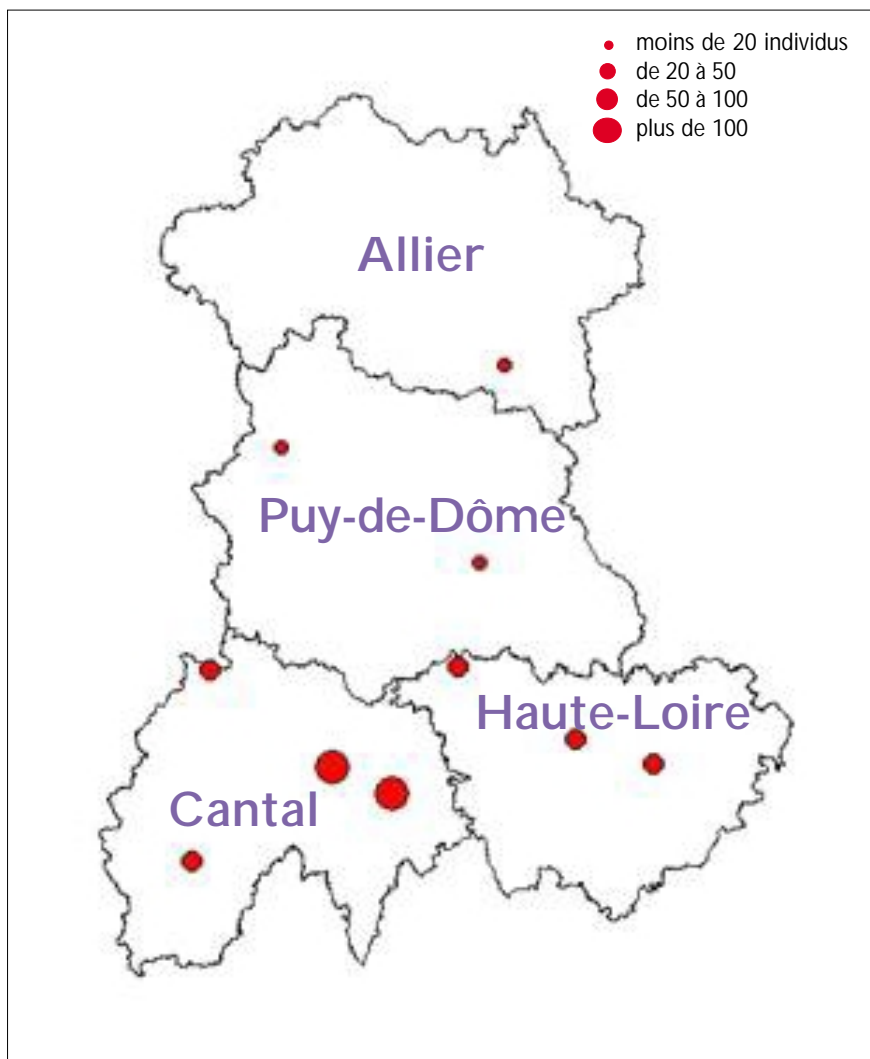
### Premier bilan après 4 ans d'expérimentation de nourrissage hivernal dans la Loire

Devant le déclin alarmant de l'espèce constaté dans les Gorges de la Loire en nombre de couples nicheurs mais aussi en nombre d'hivernants (un dortoir connu depuis 1976 accueillait tous les hivers une cinquantaine d'oiseaux jusqu'au début des années 90 et plus qu'une quinzaine en 1997), les naturalistes de la LPO Loire ont décidé dès l'hiver 1998-1999 d'expérimenter la mise en place d'un poste de nourrissage hivernal pour le milan royal. En tenant compte du caractère charognard de cette espèce en hiver et s'inspirant de ce qui avait été mené lors des différentes opérations de réintroduction de vautours, une placette d'environ 30 m<sup>2</sup> a été construite. L'objectif était d'apporter un complément alimentaire sain et de fixer quelques oiseaux en leur évitant ainsi les risques inhérents à une longue migration et en limitant les risques d'empoisonnement (notamment à la bromadiolone utilisée à l'époque dans certains secteurs du département, mais également en Haute-Loire toute proche).

C'est ainsi qu'au cours de l'hiver 1998 un premier poste était installé sur la Réserve naturelle volontaire des Gorges de la Loire à Condamines sur la commune de Saint-Etienne. Il ne fut toutefois totalement opérationnel qu'au cours de l'hiver 1999-2000. Il était situé à 6 km à vol d'oiseau du dortoir hivernal et au cœur de la zone de reproduction. L'approvisionnement est assuré entre la mi-septembre et la mi-mars à raison de 20 à 50 kg de viande par semaine, soit environ 600 à 1 000 kg sur une saison.

Les autorisations nécessaires, outre celle du propriétaire du terrain (la ville de Saint-Etienne), furent celles de la DDAF, la DDASS et de la DSV. Ces deux derniers services de l'Etat nous ont vraiment pris pour des « barjots » quand on a leur expliqué qu'on voulait créer un « charnier » pour nourrir des oiseaux ! Il a donc fallu faire preuve de beaucoup de pédagogie et qu'ils prennent contact avec leurs collègues des Causses pour les rassurer et leur faire comprendre notre projet. Notre volonté initiale était d'alimenter ce poste de nourrissage avec des carcasses de lapins et des déchets de boucherie, mais la DSV, encore un peu frileuse, ne nous a autorisé à utiliser que des carcasses de poulets. Une épizootie sévissait alors dans les élevages de lapins du département

*Dortoirs connus de milans royaux en 2003-2004 en Auvergne.*







et ils craignaient un risque de dissémination de la maladie via les oiseaux.

Dans les semaines qui suivirent, malgré quelques observations de milans royaux survolant à faible hauteur le site, ils ne semblaient pas s'alimenter sur le poste qui faisait le régal des buses et des corvidés ! De plus, nous avons découvert à proximité deux cadavres de buses que nous soupçonnons fortement d'avoir fait l'objet de tirs malgré l'information que nous avons faite auprès des sociétés de chasse locales (et oui la chasse est autorisée dans cette RNV !). Tout cela nous a conduit à abandonner ce premier site et mettre en place un second poste au cours de l'hiver 2000-2001. Il fut installé au sein du CET (Centre d'Enfouissement Technique) de Borde-Matin sur la commune de Roche-la-Molière, c'est-à-dire à l'endroit précis où existe le dortoir depuis les années 1970.

Ce second poste, quant à lui, fut très rapidement fréquenté par les milans royaux qui s'y alimentent soit directement soit en piratant les corvidés, les buses voire les chats qui profitent de l'aubaine. Afin de suivre l'évolution des effectifs, un comptage hebdomadaire du dortoir est effectué parallèlement à l'approvisionnement du poste. Les chiffres des quatre derniers hivers sont présentés dans le graphique ci-contre.

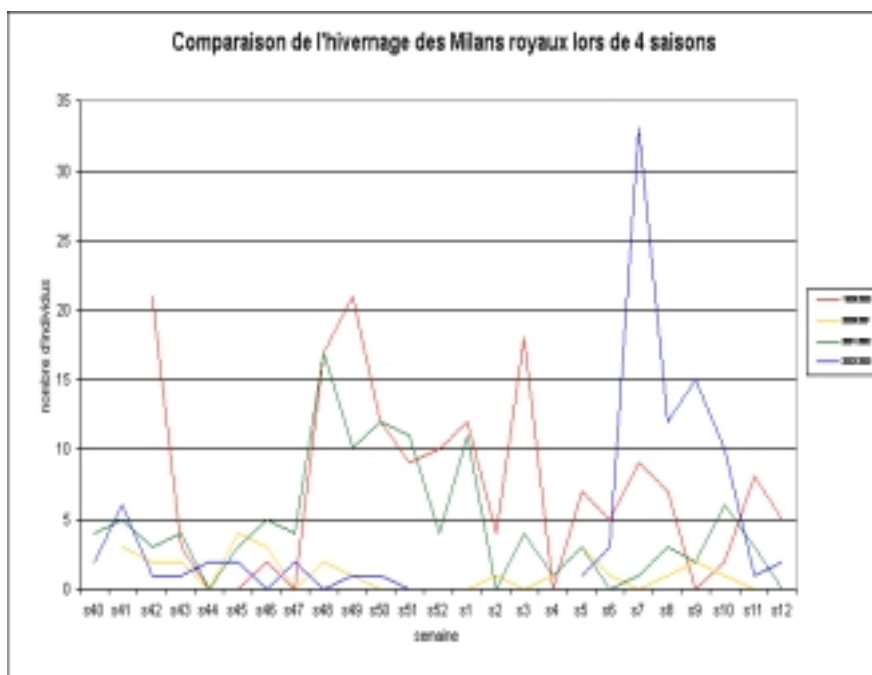
La fluctuation très importante des effectifs, tant au sein d'une même saison que d'une année sur l'autre, rend l'interprétation des résultats assez difficile.

On peut cependant dire que la période de fréquentation la plus importante se situe entre la fin novembre et la mi-janvier pendant laquelle le poste voit la visite de 10 à 15 milans royaux en moyenne. La remontée des effectifs à partir de la mi-février correspond sans aucun doute au début de la migration pré-nuptiale.

*Chantier  
de construction  
d'une placette d'alimentation.*

de Rosières en Haute-Loire, soit à environ 40 km à vol d'oiseau. Ce dortoir beaucoup plus important, puisqu'il peut accueillir plus d'une centaine d'oiseaux, peut-il « aspirer » les oiseaux de Roche-la-Molière ? Les milans qui se nourrissent dans le poste sont-ils ceux qui se reproduisent dans notre région ? Sinon d'où viennent-ils ? S'agit-il toujours des mêmes oiseaux ou bien y a-t-il un turn-over important au cours de l'hiver et d'une année sur l'autre ? Toutes ces questions que nous nous posons et qui nous semblent importantes pour la conservation de cette espèce menacée et qui nous permettrait également de mesurer de manière plus pertinente l'efficacité de cette expérimentation, nous ne pourrions y répondre qu'avec une individualisation des oiseaux (bague, marquage, balise...). Nous fondons donc beaucoup d'espoirs sur le volet « étude » du Plan de restauration national mais également sur les retours d'expériences similaires menées dans d'autres régions, afin de savoir si cela est pertinent de mener une telle action et s'il est possible de l'améliorer.

*Sébastien TEYSSIER  
LPO Loire  
loire@lpo.fr*



## Projet de conservation du milan royal en Alsace

### Zone géographique concernée

Alsace Bossue, Piémont nord (Bouxwiller) : Pays de Hanau, Sundgau, Jura alsacien

### Mesures de conservation

#### Connaissance :

Assurer le suivi des couples nicheurs pour connaître la qualité du taux de reproduction, un élément-clé de la dynamique de population. Marquer les oiseaux pour détecter leur destination hivernale.

Actions spécifiques :

- \* suivi des couples nicheurs et localisation,
- \* étude de l'occupation du sol et son historique,
- \* identification des causes de déclin/diagnostic,
- \* suivi télémétrique (équipe du CNRS de M. Le Maho), non prioritaire.
- \* caméra filmant un site de nidification : animation, connaissance du régime alimentaire, etc.

#### Conservation des sites de reproduction :

Signaler l'emplacement des aires à l'ONF, ou au propriétaire privé, pour éviter les dérangements en période de nidification et maintenir quelques grands arbres autour de l'arbre porteur de l'aire lors de l'exploitation.

Actions spécifiques :

- \* réalisation d'une fiche technique : milan royal et sylviculture,
- \* formation/animation en direction des forestiers de l'ONF, des propriétaires forestiers privés et des communes.

#### Conservation des biotopes :

Dans les fiefs de l'espèce, avec tous les acteurs concernés, dont les habitants, amorcer une réflexion plus globale sur le thème suivant : labelliser une qualité paysagère, synonyme de qualité de vie, au travers d'un oiseau symbole.

Le milan royal devient le cheval de bataille d'une campagne de promotion d'un système agricole qui reposerait sur des pratiques fondamentalement respectueuses de l'environnement, de l'homme et des animaux d'élevage, sur un tourisme vert et la valorisation des produits locaux. A l'échelle de la région, la monoculture du maïs est la culture qui

s'inscrit le moins dans une problématique de développement durable.

Actions spécifiques :

- \* animations en direction du grand public, des agriculteurs, du milieu scolaire,
- \* réalisation d'un document pédagogique pour les agriculteurs (fiche technique),
- \* réalisation d'un document pédagogique « grand public »,
- \* formation/animation en direction du monde agricole,
- \* identification des bonnes pratiques agricoles favorables au milan royal,
- \* création d'un label avec le monde agricole (?).

#### Éthique :

Reconnaître la place du charognard au sein des écosystèmes, une place qu'il a toujours eu et qu'il devrait encore avoir demain : combien de problèmes de salubrité publique évités grâce à leur intervention ? Nos sociétés évoluées n'ont pas trouvé d'autre alternative que d'incinérer les restes d'abattoirs et d'élevage : cette destination ultime, que certains apprécient comme un progrès dans l'hygiène, est perçue par d'autres comme un immense gâchis très discuté sur le plan éthique (WALZ, 2000). Alors pourquoi ne pas mettre à la disposition des milans, bien sûr en des endroits identifiés et sous contrôle vétérinaire, une partie de cette ressource ? Une forme de recyclage en quelque sorte.

Actions spécifiques :

- \* recherche de possibilité de création de charnier avec la profession agricole (charnier pour petits animaux d'élevage),
- \* réalisation de 2 ou 3 sites (en respectant la législation en vigueur évidemment).

LPO Alsace  
alsace@lpo.fr

## Du plomb...

Dans les Pyrénées, sur les cols de migration, a été retrouvé fin 2002 parmi de nombreuses autres espèces protégées abattu, un milan royal le 6 novembre à Ordiarp (Pyrénées-Atlantiques).

Jean-Paul URCUN  
OCL

## ...et du poison

### Trois milans retrouvés intoxiqués en Champagne !

Lors du printemps 2003, trois milans royaux ont été récupérés en mauvais état dans le département de l'Aube. Compte tenu des circonstances de découvertes des oiseaux et des symptômes qu'ils présentaient, tout laisse penser qu'il s'agit d'empoisonnements. Cela a été diagnostiqué pour l'un d'entre eux grâce à une analyse du contenu stomacal (présence d'un inhibiteur de cholinestérase - carbamate, ou organophosphoré). Deux sont morts mais un a pu être sauvé grâce aux soins prodigués par le centre UNCFCS de Fontaine-la-Gaillarde (89). Sa remise en liberté, effectuée sur la décharge de Montreuil-sur-Barse (10), a bénéficié d'une couverture médiatique par la presse régionale, friande de ce genre d'opération.

Enfin dans la Marne, à proximité du lac du Der, il s'en est fallu de peu pour qu'un quatrième individu ne vienne s'ajouter à la liste. L'oiseau venait de repérer un cadavre de morillon farci de Curater, à côté duquel gisait un jeune faucon pèlerin mort...

Aymeric MIONNET  
LPO Champagne-Ardenne

### Milans royaux recueillis au centre de soin LPO Auvergne

Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total	%
Route		1		1	1	3	1	7	21,88
Electrocution	1	1						2	6,25
Fusil	1		1	3	3	1		9	28,13
Poison	2	1			1			4	12,50
Divers (jeunes, barbelés, imprégnés)	1			3		1	1	6	18,75
Indéterminé	2		1				1	4	12,50
Total oiseaux/an	7	3	2	7	5	5	3	32	

## Sur le front de la bromadiolone

### Comité de pilotage dans le Jura

1 / Le compte rendu du dernier comité de pilotage 6 juin 2003 nous apporte des informations importantes.

Les chercheurs de l'INRA exposent par la voix de M. Giraudoux et Cosson les résultats de plusieurs actions en cours.

II.1 / Suivi scientifique des protocoles de contrôle et de surveillance.

La méthode par scoring est encore dépendante de l'observateur. Elle est encore expérimentale.

La technique d'évaluation des densités par îlots est à explorer, elle pourrait prendre place sur la méthode actuelle de l'évaluation à la parcelle.

Le protocole d'évaluation de la technique du piégeage n'est pas encore mis au point, mais un gros travail de recherche est engagé pour évaluer cette méthode.

II.2 / Les épencentres de population.

Les données 2000 et 2001 permettent l'élaboration des cartes thématiques.

II.3 / Processus individuel de dispersion.

Cette étude mobilise 8 personnes 32 semaines de présence sur le terrain en 2003. Sur la dynamique les résultats préliminaires s'avèrent actuellement faux.

Sur le problème de la génétique les avancées ne sont pas pertinentes.

Rôle de la taupe dans la dispersion est un facteur favorable, selon Giraudoux 80 % des nouvelles colonies de campagnols apparaissent dans les galeries de taupes.

II.5 / Influence de la composition floristique. Pas de différence de composition floristique entre les parcelles indemnes et infestées.

La zone ZELAC (zone expérimentale de lutte anti campagnol) à LaVrine qui pratique sur 300 ha des méthodes culturales spécifiques, traitement mécanique des sols, amendements par fumures, labours, haies, perchours pour rapaces, et lutte à basse densité présente un taux d'infestation très bas 10 % bien que les superficies voisines présentent un fort taux de pullulation.

2 / Sur le terrain, ce que nous constatons. Les traitements à basse densité lorsqu'ils respectent les protocoles n'engendrent plus les massacres de la faune non cible. Il n'empêche que les analyses conduites par le SAGIR sur les animaux tués à la chasse, signalent toujours une intoxication latente avec les composants de la bromadiolone ! Par contre, de nombreuses demandes de dérogation pour traitement à haute densité émanent des agriculteurs et alors c'est de nouveau la catastrophe pour les prédateurs du campagnol, comme cela s'est produit tout

réemment dans la région de Nozeroy. L'arrêt d'autorisation de traitement à haute densité a été attaqué victorieusement par la commission de protection des eaux. Mais le mal était fait sur le terrain !

Une certaine réticence des cultivateurs devant les contraintes de la méthode actuelle de traitement :

\* Centralisation du lieu de fabrication des appâts qui permet d'effectuer un dosage ad hoc et qui permet un suivi réel des produits toxiques. Le représentant de la chambre d'agriculture s'est élevé à plusieurs fois contre cette pratique.

\* Respect du non-traitement lorsque la densité des campagnols est trop élevée. Les cultivateurs formulent comme cela s'est passé à plusieurs reprises des demandes de dérogations.

Sur les zones où les opérations sont conduites de façon conforme au protocole, la situation du renard s'améliore et cela est la conséquence d'une forte dynamique spécifique. Par contre, le sort du milan royal n'est pas encore sensiblement affecté par l'arrêt des ponctions massives. Un suivi de la population pour l'année 2004 est engagé sur la partie haute du département du Doubs afin de déterminer l'importance de la population nicheuse et du succès des reproductions.

Jacques MICHEL  
jgmichel@wanadoo.fr

### Recrudescence des intoxications aux anticoagulants dans le Jura (39)

Les analyses ont mis en évidence une intoxication pour 14 mammifères et 11 oiseaux. Mis à part un renard empoisonné à la chlorophacinone et 2 buses au carbofuran, le reste des animaux ont été victimes de la bromadiolone. Ce sont donc 7 renards, 4 sangliers, 1 chat haret, 8 buses, 1 épervier qui ont succombé aux anticoagulants. On note aussi un fort taux de bromadiolone pour un lynx victime de collision. Ces données ne sont que la petite partie visible des mortalités engendrées par les traitements pour la lutte contre la prolifération des campagnols

Lettre SAGIR  
Note d'information  
N°152 - Hiver 2003 - 2004  
Source Adrien BAUER, I.T.D. SAGIR 39

### Bromadiolone et chlorophacinone

Interdite en 2002, l'utilisation de la bromadiolone dans la lutte contre le ragondin et le rat musqué a été réautorisée par arrêté du 08/07, de même que la chlorophacinone, malgré les avis négatifs du

CNPN et du CNCFS. FNE a déposé un recours, coordonné par Olivier Laurent (Allier Nature), contre cet arrêté et compte sur certaines associations pour intervenir en soutien.

L'arrêté du 08/07 prévoit par ailleurs la mise en œuvre de la lutte par arrêté préfectoral, d'où une nécessaire vigilance associative par département. Des recours ont déjà été déposés contre les arrêtés préfectoraux de l'Allier, de Charente, de Charente-Maritime et du Puy-de-Dôme.

Philippe Barbedienne rappelle que la SEPANSO a obtenu la suspension de l'arrêté 2002 en Gironde. Même si le préfet a pris un nouvel arrêté, le ministère de l'Agriculture a déposé un recours contre cette suspension devant le Conseil d'Etat. La SEPANSO évoquera à nouveau dans ce dossier, l'annexe 6 de la directive « Habitats » et le caractère non sélectif de la bromadiolone.

Il est demandé à Philippe Barbedienne de suivre le recours préparé par O. Laurent, pour porter des arguments scientifiques et les moyens complémentaires nécessaires. Un appel à intervention en soutien sera lancé auprès des associations fédérées, notamment celles situées en départements à castor et hamster.

La discussion se poursuit sur les méthodes alternatives de lutte, puisque les risques agricoles, hydrauliques et sanitaires (douve, leptospiroses) liés au ragondin ne justifient pas le recours à un empoisonnement massif.

Parmi ces moyens sont évoqués le piégeage, le tir, la prédation naturelle, les aménagements hydrauliques.

Il est convenu de produire un document pédagogique sur les méthodes alternatives de régulation du ragondin, qui sera diffusé aux associations et aux DDAF. Philippe Barbedienne est chargé de sa rédaction, la relecture étant assurée par le groupe de travail « toxiques ». Reste à trouver le financement nécessaire à l'impression.

### Procédure Juridique

Nature Environnement 17 a perdu son procès contre le préfet qui autorise l'utilisation de la bromadiolone pour la lutte contre les ragondins.

### Sites sur la polémique campagnols-bromadiolone

www.rocasso.fr/actions/bromadiolone1.html  
amd.belfort.free.fr/broma13.htm  
www.inra.fr/Internet/Produits/dpenv/delatc36.htm  
www.nosoiseaux.ch/coups\_de\_gueule/cps\_gueule.htm  
www.oiseau-libre.net/Site/Actualites/Bromadiolone.html

## Table ronde milan royal

WWGBP Conférence.  
Budapest, 23 mai 2003

Situation et conservation du  
milan royal en Europe.

Résumé et conclusions

Suite à la réunion de Séville et sous la conduite de Birdlife International, le réseau milan royal s'est développé et a encouragé la communication et l'échange d'information entre les différents spécialistes du milan royal. Des rapports ont été reçus sur le statut actuel des populations reproductrices de milan royal en Europe lors de la table ronde qui a eu lieu à Budapest.

Le but principal de cette table ronde était de faire un état des lieux des causes du déclin de l'espèce et d'évaluer l'importance relative de chacun des facteurs afin de définir les priorités pour le Plan d'action.

La situation générale du milan royal à travers l'Europe présente un scénario partagé. La plus importante population reproductrice se trouve en Allemagne, la France et l'Espagne étant en deuxième position avec 3 000 à 4 000 paires chacun. Dans ces trois pays, l'espèce est en réel déclin. Des petites populations aussi en déclin sont retrouvées au Danemark, Portugal et Pologne. Sur une grande partie de l'Europe de l'Est, le milan

royal est peu connu et rare, voir absent. A l'inverse, l'espèce est en augmentation ou au moins stable en Suisse et dans le sud de la Suède (800 paires ou plus chacun) et une petite population contrôlée en Italie. En Grande-Bretagne, des populations soit naturelles (Pays de Galles) soit réintroduites (Angleterre et Ecosse) sont en augmentation et atteignent au moins 500 paires malgré une faible productivité.

Les deux problèmes auxquels fait face le milan royal sont la baisse de la disponibilité de sa nourriture et l'empoisonnement. Ces deux menaces ont été observées dans la plupart des pays mais leur importance respective reste floue. Etat sanitaire, dépôt d'ordures, changement de l'habitat et intensification de l'agriculture en Europe ont contribué au déclin global des ressources alimentaires du milan royal bien que l'espèce soit non spécialiste et assez bien adaptable. Plusieurs expériences de nutrition en hiver et durant la saison de reproduction ont démontré que l'apport de nourriture artificielle pouvait avoir un rôle important sur le maintien de la population locale. Cependant, pendant les années 1980, l'espèce a pu augmenter en Europe occidentale suite à sa protection légale et malgré les changements dramatiques des campagnes déjà initiés par les politiques agricoles. De plus, les populations actuellement menacées se trouvent dans les pays les plus peuplés et cultivés.

L'empoisonnement accidentel ou volontaire a été documenté dans la plupart des pays mais à des échelles différentes. Des anticoagulants contre les rongeurs, utilisés légalement par les campagnes d'empoisonnement, ont été souvent retrouvés dans les

corps des milans royaux, mais pas toujours à des taux létaux. De fortes mortalités directes sont observées en France. Des résidus de plusieurs pesticides utilisés en agriculture sont aussi suspectés, mais leur impact actuel n'est pas connu. L'empoisonnement fréquent des carnivores en Espagne et l'empoisonnement massif résultant des rapaces ont été dénoncés plusieurs fois. Ils apparaissent comme la menace principale des milans royaux migrateurs hivernaux.

L'évolution générale des populations de milan royal s'explique mieux par un large impact de l'empoisonnement que un manque en nourriture. Ceci devrait orienter les priorités de recherche, un pré-requis pour mener des actions européennes et nationales réalisables. Néanmoins, la réduction de l'empoisonnement et la disponibilité de ressources alimentaires sûres tout en réduisant les persécutions et les nuisances aux nids sont à prendre en considération dans le schéma de base des mesures de conservation qui doivent être mises en place.

Augmenter le statut de conservation du milan royal au niveau européen au SPEC 2 justifierait aussi la nécessité d'un financement européen. Enfin, il y a assez d'évidences de cas de mortalité dus à l'utilisation de rongicide non-discriminatoire pour revoir à la hausse leur acceptation et leur condition d'utilisation.

Jean-Marc THIOLLAY  
thiollay@mnhn.fr



*Superbe milan royal leucique  
pris en photo en Grande-Bretagne  
par Roy Wilson le 02/03/04.*

Nous avons trouvé cette photo  
sur le site suivant :  
<http://www.surfbirds.com/cgi-bin/gallery>

## Suisse

Adrian Aebischer, du Musée d'histoire naturelle de Fribourg (Suisse), nous a aimablement communiqué le rapport intermédiaire intitulé «Etude du comportement migratoire et de la dispersion juvénile de Milan royal».

Outre un rappel des objectifs de l'étude engagée en 2002, Adrian Aebischer détaille avec précision le suivi satellitaire de Sherpa, Schnetzo, Rose, Corpataux, Milva. Il précise grâce à ce suivi la phénologie de la migration de ces oiseaux originaires de Suisse, apporte des éléments nouveaux sur les vitesses et distances de vol, sur les zones d'hivernage dont «une nouvelle», puis introduit le projet 2004, année où il est envisagé la pose de 4 balises Argos sur des jeunes. Pour suivre dans le détail cette opération connectez vous au site : [www.fr.ch/mhn](http://www.fr.ch/mhn). Enfin, si vous souhaitez obtenir ce rapport très intéressant écrivez à : [adaebischer@dplanet.ch](mailto:adaebischer@dplanet.ch)

Toujours en Suisse, B.Volet et H.Schmid viennent de publier un article «Recensement du Milan royal *Milvus milvus* en Suisse pendant l'hiver 2002-2003», dans la revue *Nos Oiseaux*, Volume 50, 3 septembre 2003, n°473. A lire...

## Situation du milan royal en Europe

(d'après A.Aebischer, 2004)

### Répartition et effectifs

Mis à part de rares couples au Maroc et dans le Caucase, l'aire de distribution du milan royal est confinée à quelques régions d'Europe. Au nord, l'espèce atteint l'Ecosse et le sud de la Suède, puis son aire de répartition se morcelle dans les Pays baltes et en Europe de l'Est. Seule la Pologne accueille plusieurs centaines de couples. Le milan royal se reproduit aussi sur plusieurs îles de l'Ouest méditerranéen ainsi que dans le sud de l'Italie.

Plus de la moitié des quelques 20 000 couples nichent en Allemagne. L'Allemagne, la France et l'Espagne hébergent 80 % des effectifs ; la Suisse est en quatrième position!

### Evolution des effectifs

Le milan royal, fréquent et largement répandu jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, a été fortement décimé par des tirs, l'empoisonnement et le pillage des nichées. Par la suite, il a disparu de grandes régions en tant qu'oiseau nicheur. Ses effectifs ont diminué de façon marquée surtout à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>ème</sup> siècle. A la suite d'efforts de protection, on a pu enregistrer à nouveau une augmentation et une extension de l'aire de répartition dans différentes régions. Cette tendance a continué jusque dans les années 1990. En France, l'augmentation la



plus forte a été constatée dans les années 1970 et en Allemagne dans les années 1980. Un tournant abrupt a pourtant eu lieu il y a quelques années : dans l'est de l'Allemagne, le nord-est de la France, en Espagne et dans d'autres régions, les effectifs nicheurs ont subi d'importantes pertes. En parallèle, on a constaté une nette baisse du nombre de migrateurs dans les Pyrénées et d'hivernants en Espagne. Environ 20 % des populations européennes ont manifesté un recul entre 1970 et 1990 !

En Allemagne de l'Est, où l'on comptait autrefois les densités de peuplement les plus élevées (40 couples par 100 km<sup>2</sup>), les modifications culturales ont fait le lit du déclin du milan royal. Les prairies, en particulier de luzerne, ont de plus en plus fréquemment laissé la place aux champs de maïs, de colza ou autres cultures. Par la suite, l'offre de nourriture pour le milan royal a diminué.

Dans le nord-est de la France, où nichaient auparavant environ deux tiers des effectifs français, l'utilisation de poisons anticoagulants contre les campagnols a eu des impacts dramatiques sur le milan royal et d'autres rapaces. Des centaines de rapaces ont été trouvés morts ! Dans certains départements, le milan royal a totalement disparu. Dans d'autres, les effectifs ont diminué de 50 % à 80 %.

Presque toutes les régions d'Espagne ont vu leurs effectifs diminuer, qu'il s'agisse de couples nicheurs ou d'hivernants. Des centaines de milans royaux ont été retrouvés morts, illégalement supprimés par le poison ou le tir ! Des appâts empoisonnés destinés à d'autres animaux ont aussi précipité le sort de nombreux milans.

La diminution des effectifs n'a pas seulement été enregistrée dans les trois pays les plus importants, soit l'Allemagne, la France et l'Espagne, mais aussi dans la plupart des autres états européens (voir carte).

En Grande-Bretagne, le milan royal était jadis une espèce abondante. D'incessantes persécutions ont cependant provoqué un recul massif qui a conduit à la disparition des nicheurs d'Angleterre, en 1870, et d'Ecosse en 1890. Cent ans plus tard, un

projet de réintroduction a vu le jour : le lâcher de jeunes issus de Suède et d'Allemagne a été couronné de succès au point que, actuellement, quelques 400 couples se reproduisent à nouveau en Grande-Bretagne, avec une tendance à la hausse.

En Pologne, le milan royal était un oiseau très fréquent et largement répandu au 19<sup>ème</sup> siècle. Mais au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les effectifs ont été très fortement réduits, pour ne compter plus que 50 à 80 couples vers 1950. Puis, pour des raisons inconnues, la population s'est soudainement redressée pour atteindre 300 couples dans les années quatre-vingt et 700 en l'an 2000 !

En Suède, les tirs ont eu raison du milan royal dont les effectifs se limitaient, dans les années soixante, à 50 couples. Depuis, la population a repris vigueur et compte aujourd'hui près de 900 couples. Si les causes de cet accroissement restent mal connues, on suppose que les nourrissages hivernaux ont joué un rôle et influencé le succès reproducteur, en moyenne élevé.

La petite population de Belgique semble aussi augmenter, mais les pays montrant récemment une évolution positive n'hébergent qu'environ 15% des effectifs totaux.

Contact : [adaebischer@dplanet.ch](mailto:adaebischer@dplanet.ch)

## Les îles Baléares



La situation du milan royal dans les îles Baléares est loin d'être réjouissante. En 1987 étaient encore recensés 140 couples. En 2003, il n'en restait que 10. Les causes de disparition évoquée sont bien évidemment l'empoisonnement, l'électrocution et la principale, la destruction de l'habitat. Face à cette catastrophe, les autorités et les ornithologues ont réagi par la mise en place «d'un plan d'action» qui vise en premier lieu à localiser très précisément les derniers couples nicheurs. Les oiseaux sont bagués, certains sont munis de petits émetteurs et des relevés sanguins réalisés. Dans le Parc naturel régional, le lâcher de quelques individus permettra d'établir une petite colonie. De la motivation et de l'action donc pour la sauvegarde du milan royal sur ces îles ! Si vous êtes intéressés et si vous souhaitez soutenir leur action, il est possible de ce procurer gratuitement le bulletin d'information.

Contact : [especies@dgmamdie.caib.es](mailto:especies@dgmamdie.caib.es)

## SENSIBILISATION

### Le petit quotidien



### La salamandre



## COURRIER DES LECTEURS

Bonjour,

Nous avons reçu il y a quelques temps déjà votre circulaire sur l'état d'avancement du programme de sauvegarde du milan royal en France. Nous avons décidé d'apporter notre contribution (départementale) à la connaissance et la protection de ce rapace, nicheur chez nous dans la partie nord-est du Lot. Nous nous tenons donc à votre service pour toute transmission de renseignements utiles à cette fin.

Cordiales salutations et meilleurs vœux.

Pour le Président, Michel Besse,  
Le Chargé de mission environnement,  
Marc Esslinger.

*Lot Nature  
Espace Clément Marot  
Place Bessières  
46000 Cahors Tél / fax: 05 65 22 28 12*

Bonjour,

Voilà des nouvelles qui font plaisir. Nous ne disposons pas encore d'information pour ce département. Dans le plan de restauration, nous avons estimé qu'il était encore nicheur, moins de 10 couples, sur la base de l'atlas régional. En ce qui concerne l'hivernage, n'ayant aucune donnée, nous n'en avons pas fait mention alors que le Cantal voisin et dans une moindre mesure la Corrèze et l'Aveyron accueillent pas mal d'individus. Nous cherchons toujours à préciser les statuts nicheur et hivernant de départements mal connus comme le vôtre. Pour l'hiver, il serait intéressant de savoir si vous avez des décharges et bien entendu combien sont fréquentées par l'espèce. Nous sommes également en train d'actualiser les effectifs nicheurs des ZICO à milan royal. Enfin nous sommes preneurs de toutes nouvelles concernant l'actualité de cette espèce (mortalité notamment) pour les intégrer à la feuille d'information.

Merci d'avance pour votre contribution.

*Aymeric MIONNET  
LPO Champagne-Ardenne*

Mission Fonds d'intervention pour les rapaces de la LPO, 62 rue Barge, 75015 PARIS  
Tél : 01 53 58 58 38 - Fax : 01 53 58 58 39 - Mail : mission-fir@lpo.fr - Site internet : www.lpo.fr  
Conception, réalisation, maquette : Jean Sérriot et Yvan Tariel, lecture Aymeric Mionnet et Elise Rousseau  
Cette lettre d'information est réalisée dans le cadre du plan national de restauration du milan royal.  
Elle est éditée par la Mission Fonds d'intervention pour les rapaces de la LPO.  
Document publié avec le soutien des donateurs de la LPO et la contribution du ministère de l'Ecologie et du Développement durable.  
La LPO est le représentant français de BirdLife international  
LPO © 2004 – Reproduction interdite, quel que soit le procédé, sans autorisation écrite de l'éditeur.

